

Priviège—M. Heap

Des voix: Bravo!

M. Heap: J'essaie de m'initier au Règlement de la Chambre et je ne crois pas avoir de leçons à recevoir du député de Bow River (M. Taylor) qui ne montre pas lui-même tellement d'assurance.

M. McDermid: Il a beaucoup plus d'expérience que vous.

M. Heap: Je sais qu'il a une longue expérience, mais il ne semble pas en avoir profité.

Des voix: Bravo!

M. Heap: Madame le Président, il ne s'agit pas des mes sentiments personnels ni de ceux du député de Bow River. C'est le Règlement de la Chambre qui est en cause et je m'en remets à votre jugement.

Mme le Président: Le député a tout à fait raison, l'expression «pure invention» figure dans la liste. Je n'ai donc pas d'autre choix que de prier le député de Bow River de retirer ses paroles.

M. Taylor: Madame le Président, quand le député commencera à être un peu plus respectueux, je lui témoignerai du respect à mon tour. C'était un mensonge, c'est encore un mensonge et je n'ai pas l'intention de mentir en affirmant le contraire.

Mme le Président: Ainsi, le député refuse de retirer ces expressions?

M. Taylor: J'ai signalé que je remplacerais ce que j'ai dit par les mots «pure invention».

Mme le Président: Je viens de dire au député que cette expression figure également dans la liste des expressions anti-réglementaires. Le député veut-il retirer les expressions qu'il a utilisées hier et aujourd'hui à la Chambre?

M. Taylor: Dans ce cas, j'utiliserai l'expression «propension à déformer la vérité». Remplacez les deux expressions précédentes par «propension à déformer la vérité».

Mme le Président: Je m'excuse, mais je demande au député de retirer ce qu'il a dit et non pas d'y substituer autre chose. S'il ne veut pas retirer ses paroles, je lui signale que je serai obligée de le désigner par son nom.

M. Nielsen: Madame le Président, je regrette de devoir intervenir encore une fois, mais je vous dis que nos règles ne sont pas strictes au point de ne prévoir qu'une seule possibilité dans un cas semblable. Depuis bien des années, les députés peuvent remplacer une expression injurieuse par une autre qui n'est pas antiréglementaire et, depuis des années, on considère que cela suffit. Selon moi, si le député de Bow River (M. Taylor) veut retirer les mots «pure invention» et «tissu de mensonges» et les remplacer par l'expression «propension à déformer la vérité», il se conformera alors aux règles du Parlement.

Mme le Président: Je suis d'accord avec le député du Yukon (M. Nielsen). Si le député de Bow River (M. Taylor) fait ce que le député du Yukon propose, cela suffira.

M. Taylor: Madame le Président, j'ai dit que je substituerai l'expression «propension à déformer la vérité» aux autres.

Mme le Président: Le député retire-t-il les deux autres expressions? J'ai bien peur qu'il n'y soit obligé.

M. Taylor: Mettez ça par-dessus le marché.

Des voix: Oh, oh!

* * *

PÉTITIONS

M. SCHELLENBERGER—LE MATÉRIEL DE SÉCURITÉ DES PASSAGES À NIVEAU DE LA RÉGION DE LEDUC

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Madame le Président, j'ai le devoir de présenter une pétition au nom de mes commettants. L'objet de cette pétition, signée par 1,300 citoyens de Leduc et des environs, dans la circonscription de Wetaskiwin, est d'enjoindre au gouvernement d'accroître et d'améliorer le matériel de sécurité de tous les passages à niveau de la région de Leduc. Cette mesure est rendue nécessaire par le grand nombre d'accidents de chemin de fer dans cette région. Il est demandé par cette pétition de doter le plus tôt possible tous les passages à niveau de dispositifs de sécurité adéquats et de renforcer l'application du règlement visé.

Les signataires de la pétition espèrent que celle-ci est conforme aux exigences du Règlement, que vous reconnaîtrez l'urgence de la situation qui l'a motivée, et demandent que vous usiez des pouvoirs qui vous ont été conférés pour que cette question soit débattue et renvoyée au comité le plus tôt possible.

M. McGRATH—L'ÉTABLISSEMENT D'UN SERVICE DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE À TERRE-NEUVE

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition dont la Chambre de commerce des jeunes de Saint-Jean a pris l'initiative et que 72,000 Terre-Neuviens ont signée. Cette pétition souligne les conditions extrêmement dangereuses qui existent dans le Nord-Ouest de l'Atlantique, conditions dont nous avons eu un exemple tragique lorsque la plate-forme de forage *Ocean Ranger* a sombré, causant la mort de 82 personnes. Elle rappelle les risques que prennent les hommes qui travaillent sur les plates-formes de forage, ainsi que les hommes et les femmes qui travaillent notamment dans le secteur des pêcheries au large des côtes de Terre-Neuve. Elle souligne en outre la médiocrité des moyens de protection. Les signataires prient humblement le Parlement d'insister auprès du gouvernement pour qu'il établisse à Terre-Neuve des services complets de recherche et de sauvetage, de façon que les travailleurs de Terre-Neuve bénéficient de la même protection que ceux des provinces Maritimes.

M. GREENAWAY—ON DEMANDE LE RETRAIT DU PROJET DE LOI CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION DES ARMES À FEU

M. Lorne Greenaway (Cariboo-Chilcotin): Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 805 citoyens qui possèdent des armes à feu de la circonscription de Cariboo-Chilcotin, en Colombie-Britannique. La pétition a pour objet de protester contre la présentation du bill C-451, bill d'initiative parlementaire concernant la réglementation des armes à feu.